

## **Paris réaffirme son soutien à la défense des droits des personnes LGBTI**

**À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Paris réaffirme son soutien à la défense des droits des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI).**

En ce 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et ses adjoints, Hélène Bidard et Emmanuel Grégoire, réaffirment le soutien déterminé de Paris à la défense des droits des personnes LGBTI. Plusieurs événements dédiés à ce sujet sont organisés dans la capitale, dont la liste est [consultable au lien suivant](#).

Au-delà de cette mobilisation exceptionnelle, la Ville de Paris a à cœur de s'engager toute l'année en faveur de la promotion des droits des personnes LGBTI et de la lutte contre les discriminations, comme en témoigne les exemples ci-dessous.

### **> Les droits des LGBTI au cœur de sa politique de ressources humaines**

En tant que collectivité employeur, Paris est signataire de la Charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle. Elle conduit à ce titre une politique de ressources humaines qui se veut inclusive et de prévention des discriminations.

Après avoir participé en 2016 au livre « Mon employeur fait son coming out », la Ville inaugure en ce 17 mai une exposition itinérante qui vise à sensibiliser les agents municipaux à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le monde du travail. Accessible à partir d'aujourd'hui à la caserne Baudoyer (4e), elle circulera ensuite dans d'autres sites municipaux.

En 2017, Paris entend par ailleurs étendre la promotion de la Charte d'engagement LGBT à ses prestataires et aux entreprises émergentes qui bénéficient d'un soutien municipal (startups, etc). Enfin, la Ville compte candidater au label « égalité professionnelle femmes/hommes et diversité » afin de promouvoir une plus grande mixité professionnelle.

### **> Identifier les situations de discriminations dont sont victimes les Parisiens**

Paris tient à agir sur l'ensemble du territoire parisien, en soutenant les associations, dont SOS homophobie qui présente mercredi soir à la Mairie du 3e arrondissement son rapport annuel. Le

constat fait par celle-ci est accablant avec 1575 témoignages recueillis en 2016, soit 19.5% de plus qu'en 2015. Les témoignages d'actes transphobes sont particulièrement préoccupants, puisqu'ils marquent quant à eux une hausse de 76%.

En 2016, Paris a lancé RéPaRe, le Réseau Parisien de Repérage des Discriminations. Il fédère les services municipaux, les partenaires associatifs et institutionnels, autour de l'objectif commun d'identifier les situations de discriminations et de favoriser l'accès au droit des victimes.

Depuis un an et demi, ce réseau a permis de former les professionnels qui sont au contact des Parisiens pour qu'ils soient mieux armés à identifier les situations de discriminations et qu'ils puissent accompagner ceux qui en sont victimes. Une ligne téléphonique d'aide juridique est également à leur disposition.

Paris fait aussi œuvre de mémoire, comme en témoigne la cérémonie organisée mardi par l'association *Les Oublié.e.s de la Mémoire* et le comité IDAHOT France devant la plaque dédiée à Jean Diot et Bruno Lenoir (2e).

#### > **Promouvoir les droits LGBTI aussi au niveau international**

Paris a notamment adhéré en 2016 au réseau Rainbow Cities Network, véritable coalition des villes en faveur des droits des personnes LGBTI. Chaque année, les villes membres rendent compte de leurs actions de lutte contre les discriminations et partagent leurs expériences contribuant ainsi à diffuser à l'échelle internationale les bonnes pratiques.

Car le combat dans ce domaine ne se joue pas que sur le territoire parisien. Encore aujourd'hui, près de 80 Etats pénalisent les relations homosexuelles et dans onze pays à travers le monde, l'homosexualité est encore à ce jour passible de la peine de mort. En Tchétchénie, plus d'une centaine de personnes homosexuelles auraient été récemment persécutées et torturées. Le Conseil de Paris vient d'adopter à cet égard un vœu condamnant ces violations des droits humains et soutenant de la mise en place d'une enquête indépendante.

Au-delà, Paris soutient les initiatives en faveur d'une dépénalisation universelle de l'homosexualité et apporte son soutien aux associations, aux militants et aux défenseurs des droits des LGBTI.

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61